



CENTRE DE GESTION DE LA
FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

Village des Collectivités Territoriales
1 avenue de Tizé - CS 13600 - 35236 THORIGNÉ-FOUILLARD CEDEX - Téléphone 02 99 23 31 00 - Télécopie 02 99 23 38 00 - E-mail : contact@cdg35.fr - www.cdg35.fr

Comité Social Territorial départemental

Formation plénière

ANNEE 2024

CALENDRIER PREVISIONNEL

Le CST départemental émet des avis, fait des propositions et des recommandations (pour les collectivités de moins de 50 agents).

Sa consultation est obligatoire mais l'autorité territoriale reste libre de la décision finale.

RAPPEL : L'avis du Comité doit intervenir préalablement à la décision de l'assemblée délibérante et à la date d'effet.

Date de séance	Date limite de réception des dossiers
Jeudi 15 février 2024	Mardi 23 janvier 2024
Jeudi 18 avril 2024	Mardi 26 mars 2024
Jeudi 27 juin 2024	Mardi 4 juin 2024
Jeudi 12 septembre 2024	Mardi 20 août 2024
Jeudi 24 octobre 2024	Mardi 1er octobre 2024
Jeudi 12 décembre 2024	Mardi 19 novembre 2024